



Dakar le 06 Décembre 2017

ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION

A qui de droit

Je, soussigné Jean GOEPP Directeur de l'association Nébédary anciennement coordonnateur des programmes de l'association Océanium, certifie que Maden LE CROM a réalisé, en qualité de consultant, les services relatifs à l'élaboration du plan de suivi carbone du projet de restauration de mangrove d'Océanium selon une méthodologie MDP et à l'appui à l'élaboration du plan de suivi socio-environnemental du projet, entre avril et octobre 2011.

Ces services ont été les suivants :

- Conception du système de suivi carbone du projet et élaboration du manuel qualité correspondant ;
- Animation de deux formations théoriques et pratiques à destination des équipes d'Océanium, quelques villageois impliqués et agents du Ministère de l'environnement ;
- Estimation de l'évolution des stocks de carbone sur la base de données de terrain ;
- Appui à l'élaboration du plan de suivi environnemental et social.

Je confirme que la réalisation de ces activités par Maden LE CROM s'est avérée conforme aux besoins d'Océanium, y compris les résultats attendus et les échéances fixées. La prestation s'est donc avérée satisfaisante et nous également permis de renforcer nos capacités internes sur les « projet carbonés ». Toute l'équipe de l'Océanium avait été très satisfaite de la prestation de Monsieur LE CROM.

Cette attestation est délivrée à Maden LE CROM suite à sa demande, pour servir et valoir ce que de droit.

Jean GOEPP

Directeur de Nébédary

NEBEDAY
Jean GOEPP
jeangoepp@nebeday.org